

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'EAU, DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

CABINET

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA
COORDINATION DES POLITIQUES
SECTORIELLES AGRICOLES ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**



**DES POLITIQUES SECTORIELLES
AGRICOLES ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TERMES DE REFERENCE

**Session d'examen des rapports de suivi et de vérification
des réductions d'émissions pour la période 2023-2025
générées par le Programme National Biodigesteur au titre
du Cadre d'Attribution de Crédits Carbone (CACC)**

Juin 2026

I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en place d'un standard national de certification des crédits carbone au Burkina Faso, il a été créé par arrêté conjoint N°2025-195/MEEA/MEF/CAB du 05 mars 2025 un cadre d'attribution de crédits carbone dénommé CACC. Le CACC est un cadre national d'approbation des unités de réductions et d'absorptions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par des projets d'atténuation des changements climatiques développés sur le territoire national. Il est composé de trois organes de gouvernance à savoir le Secrétariat, le comité technique et le comité directeur.

Le Programme National de Biodigesteur (PNB) constitue le premier projet pilote générateur de crédits carbone sous le CACC, en continuité avec son enregistrement antérieur sous le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP). La délivrance des crédits carbone du PNB implique l'examen des rapports de suivi et de vérification par le Comité Technique du CACC.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de l'organisation d'un atelier à cet effet.

II. Objectifs

L'objectif global de l'atelier est d'examiner les rapports de suivi et de vérification pour la période 2023-2025 des réductions d'émission générées par le Programme National Biodigesteur au titre du CACC.

Spécifiquement, il s'agira de :

- examiner les rapports de suivi et de vérification des réductions d'émissions du PNB ;
- faire des recommandations au Comité Directeur en vue de l'autorisation des émissions de crédits carbone.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- les rapports de suivi et de vérification des réductions d'émissions du PNB sont examinés ;
- des recommandations sont faites au Comité Directeur en vue de l'autorisation des émissions de crédits carbone.

IV. Lieu et date

L'atelier d'examen des rapports de suivi et de vérification pour la période 2023-2025 des réductions d'émission générées par le Programme National Biodigesteur au titre du CACC est prévue pour se tenir le **jeudi 18 juin 2026 à Ouagadougou** dans la salle de conférence de **Bravia hôtel** à partir de **08h 30mn**.

V. Participants

STRUCTURE	NOMBRE
Membres du Comité Technique	
<i>Primature</i>	1
Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le climat (SE-FVC)	1
<i>Ministère de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques</i>	16
Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles et du Développement Durable (SP, DCIDC, PF/CCNUCC, DMGR, DEPP, DSEPS, Secrétariat CACC, PF CNC, Service DA)	10
Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie : DPREC, PGPC/REDD+	2
Fonds d'Intervention pour l'environnement	1
Direction Générale des Productions Animales : DDTB	2
Direction Générale des Productions Végétales : DPPV	1
<i>Ministère de la Sécurité</i>	3
Direction Générale des Eaux et Forêts	3
<i>Ministère de l'Economie et des Finances</i>	2
Cabinet (Point Focal CNC)	1
Direction Générale de la Coopération	1
<i>Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières</i>	2
Direction Générale de l'Energie	1
Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique	1
<i>Ministère de l'industrie, du Commerce et de l'Artisanat</i>	1
Direction Générale du Développement industriel	1
<i>Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i>	1
Centre National de Recherche Scientifique et Technologique : IRSAT	1
<i>PTFs et Personnes ressources</i>	4
Banque mondiale	2
SNV	1
Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest (AB-AOC)	1
Total	30

Les participants attendus à cet atelier sont les membres du Comité Technique, le Secrétariat du CACC, les représentants des ministères sectoriels concernés, les partenaires Techniques et financiers ainsi que toute personne ressource.

VI. CHRONOGRAMME

Le chronogramme ci- après sera déroulé.

Horaire	Activités	Responsables
8h30-9h00	- Accueil et enregistrement des participants	Organisateurs
9h00-9h30	- Pause-café	Organisateurs
9h30-9h45	- Mot de bienvenue - Présentation des participants et vérification du quorum	Président
9h45-11h45	- Examen du rapport de vérification des réductions d'émissions du PNB - Echanges	Président Membre
11h45-12h00	- Recommandations - Synthèse et clôture	Président
12h	Pause-déjeuner	Organisateurs

VII. PRISE EN CHARGE

La session du Comité Technique est financée conjointement par la SNV et la Banque Mondiale. La prise en charge se fera conformément à la réglementation en vigueur.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Madame **ELOLA/COMPAORE Mominata** au 70 53 21 62.